Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501349-20260706-DELIB060726050-DE

COMMUNE de LES IFFS : 2026 – 07
République Française
Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 06 juillet 2026

Convocation affichée et envoyée le 26/06/2026

L'an **deux mille vingt-six et le 06 juillet** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LES IFFS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Yves JULLIEN, maire.
En exercice : 11
Présents : M. Jean-Yves JULLIEN, Mme ARBEY Claire, M. ATTIMONT Joseph, M. BOURSAULT Claude, Mme FAURE Odile, Mme GUILLET Claire, Mme HAMELIN-LÉPINE Marion, M. JAMET Stéphane-Henry, Mme LEGER Médinda, M. REGNAULT Yann.
Absents excusés : Jean-Michel GUILLOU (Donne Pouvoir à Jean-Yves JULLIEN)
Secrétaire de séance : Claire GUILLET FIXOT

DELIBERATION 06.07.26-050 **Désignation des membres des commissions thématiques de la CCBR**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-22 et L. 5211-1 ;
Vu l'installation du nouveau conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique pour le mandat 2026-2032 ;
Vu la délibération du Conseil communautaire N°2026-04-dela-047 portant détermination des commissions thématiques et fixant leurs modalités de composition ;
Considérant qu'il appartient à chaque commune membre de désigner ses représentants appelés à siéger au sein des commissions thématiques de la Communauté de Communes ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal **DÉCIDE :**

- **De désigner** les représentants de la commune pour siéger au sein des commissions thématiques de la Communauté de Communes de la CCBR pour la durée du mandat 2026-2032, comme suit :

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501349-20260706-DELIB060726050-DE

Commission petite enfance, enfance, jeunesse	• FAURE Odile • Jean-Michel GUILLOU • PIHERY Dorothée	• Conseillère • Conseiller • Conseillère suppléante
Commission finances *(s'agissant des conseillers municipaux, participation limitée aux adjoints aux finances)*	• JULLIEN Jean-Yves • JAMET Stéphane-Henri	• Maire • Adjoint
Commission développement économique et emploi	• JULLIEN Jean-Yves	• maire
Commission transitions écologiques, PAAT et mobilités	• JAMET Stéphane-Henri	• Adjoint
Commission tourisme	• ARBEY Claire • FAURE Odile	
Commission des solidarités (ouverte également aux partenaires)	• GENARD Thierry	• conseiller suppléant
Commission habitat et urbanisme	• JAMET Stéphane-Henri • FAURE Odile	• Adjoint • Conseillère
Commission voirie	• JAMET Stéphane-Henri	• Adjoint
Commission eau et assainissement	• JAMET Stéphane-Henri	• Adjoint
Commission bâtiments et animation sportive	• BOURSAULT Claude • GUILLET Claire • REGNAULT Yann	• Conseiller • Conseillère • Conseiller
Commission numérique	• BOURSAULT Claude	• Conseiller
Commission GEMAPI	• BOURSAULT Claude • GUILOU Jean-Michel	• Conseiller • conseiller

- Les représentants ainsi désignés exerceront leur mission pour la durée du mandat communautaire 2026-2032, sous réserve des modifications qui pourraient intervenir en cours de mandat.
- Monsieur le Maire est chargé de notifier la présente délibération au Président de la Communauté de Communes Bretagne Romantique

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Maire,
Jean-Yves JULLIEN,

